

Rennes, le 5 novembre 2021

**Direction de la Santé Publique
Direction adjointe de la Veille et de la Sécurité
Sanitaires**

Tél. : 09 74 50 00 09
Mèl. : ars35-alerte@ars.sante.fr

REPERES POUR LA PRATIQUE – GALE

Il s'agit presque toujours de la forme commune de la gale dont la contagiosité est considérée comme faible mais, pour rompre la chaîne de transmission, le traitement simultané de l'entourage proche (1er cercle) est nécessaire, même de ceux qui n'ont aucune lésion.

En moyenne, le délai d'apparition des signes après un contact infestant est d'un mois et seulement de quelques jours si la personne atteinte a déjà eu la gale auparavant. Il est au maximum de six semaines. Mais la probabilité de développer les signes dépend de la proximité, de l'intimité et de la durée du contact direct peau à peau avec le malade. Le plus souvent, seul l'entourage proche est concerné.

Les traitements recommandés sont :

- Soit un traitement oral par STROMEKTOL® (Ivermectine) : possible à partir de 15 kg, une prise à jeun, la dose est fonction du poids.
- Soit une crème TOPISCAP 5%® (Permethrine à 5%), notamment pour les moins de 15 kg (mise sur le marché fin 2014)
- Soit ASCABIOL 10%® (Benzoate de benzyle), émulsion pour application cutanée (nouvelle formule mise sur le marché en octobre 2015)
- Soit SPREGAL® (Esdépalléthrine), lotion en spray qui n'est généralement prescrite qu'en 2e intention. Contre-indication chez l'asthmatique et chez le nourrisson ayant fait une bronchiolite.

Pour une meilleure efficacité des traitements : une 2e prise est recommandée 7 à 14 jours plus tard selon les mêmes modalités (avis du Haut conseil de santé publique de novembre 2012).

L'entourage proche d'un malade (personnes vivant ou ayant vécu dans le même logement, partenaires sexuels, personnes leur ayant donné des soins de nursing, ...), doit être traité, même en l'absence de signes de gale.

Molécule	Précautions	Posologie/mode d'administration	
		Malade et entourage proche	Malade
Ivermectine (STROMECTOL® 3mg) Voie orale	A partir de 15 kg	200µg/kg en une prise unique, à jeun (2 h de toute prise alimentaire)	Renouveler le traitement une semaine après la 1^{ère} prise
Permethrine (TOPISCAB 5 %®) Crème Voie cutanée	A partir de 2 mois	<u>Adultes et adolescents de plus de 12 ans</u> Appliquer 30 g de crème (correspondant à un tube de 30 g). <u>Enfants de 6 à 12 ans</u> Appliquer 15 g de crème (correspondant à ½ tube de 30 g). <u>Enfants de 1 à 5 ans</u> Appliquer 7,5 g de crème (correspondant à une quantité de crème équivalente à la taille de deux noisettes). <u>Enfants de 2 mois à 1 an</u> Appliquer 3,75 g de crème (correspondant à une quantité de crème équivalente à la taille d'une noisette). La sécurité et l'efficacité TOPISCAB 5 %, crème chez les enfants âgés de moins de 2 mois n'ont pas été établies. Aucune donnée n'est disponible	Le traitement consiste en deux applications cutanées : une 1^o application suivie d'une 2^{ème} application une semaine plus tard Dans tous les cas, la durée entre 2 applications ne doit pas être inférieure à 7 jours et pas supérieure à 14 jours.
Benzoate de benzyle (ASCABIOL 10%®) Nouvelle formule Émulsion pour application cutanée	A partir de 1 mois	2 couches successives (10 mn d'intervalle) corps entier, y compris cuir chevelu (sauf visage et muqueuses) Douche après 24 h de pose <u>Enfant < 2ans</u> : 1 seule couche Douche après 12h de pose	Renouveler le traitement, 2 ^e application, une semaine après
Esdépalléthrine (SPREGAL®) Voie cutanée	Traitement de 2 ^o intention Contre-indication chez l'asthmatique et le nourrisson ou jeune enfant ayant des antécédents de bronchite dyspnéisante avec sibilants	Application en aérosol (voir notice) Pulvériser sur tout le corps sauf visage et cheveux Laisser agir 12 h	Renouveler le traitement une semaine après la première application
Mesure complémentaire : pour les malades, éviction scolaire ou arrêt maladie pendant 3 jours après le début du traitement (1 ^{ère} dose)			

Mesures d'hygiène :

Les tissus ayant pu être contaminés par un malade dans les 7 jours précédents (litière, linge porté, canapé, coussins, etc...) doivent être lavés à 60 ° ou mis en quarantaine 7 jours dans des sacs fermés (grands sacs poubelles) gardés à l'intérieur (car le froid augmente la survie du parasite) ou pulvérisé par un produit qui tue les parasites de la gale (APAR® - en pharmacie - non remboursé). La congélation (-25°C) tue également le parasite: un vêtement ou des chaussures ne pouvant pas être lavés à 60°, ni mis de côté 7 jours dans un sac, si on ne dispose pas d'APAR ou si on ne souhaite pas utiliser de produit, pourra être déparasité en le plaçant dans le congélateur pendant quelques heures.

Il n'y a pas « d'isolement » de l'entourage du malade à prévoir. Seuls les malades doivent respecter une éviction des collectivités pendant 3 jours après le traitement.